

Le Ferréolien

Bulletin Municipal février 2010

Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Alors que l'hiver joue les prolongations, l'équipe municipale met en place les dossiers qui nous occuperont tout au long de cette année.

Comme les jardiniers, nous préparons le printemps et mettons en place nos semis..

Le dossier d'élaboration de notre PLU, long et complexe, est l'occasion d'une concertation avec les habitants qui est, certes obligatoire, mais surtout un moment d'échange essentiel sur nos points de vue pour l'avenir de notre commune, et plus largement de notre commune dans son environnement.

Cette élaboration débordera sur l'année prochaine mais la part la plus importante aura été faite tout au long de 2010.

Le Parc naturel est en bonne voie de finalisation de la charte qui sera sienne dès le début de l'année 2011 et pour une douzaine d'années.

Ces dossiers sont intimement liés et il serait vain de l'ignorer.

Il faut donc travailler ensemble dès à présent pour que la commune trouve sa place dans un environnement préservé, vivant et durable qui s'inscrit, au quotidien, dans tous les documents compatibles sur lesquels l'équipe municipale, reflet de la population, travaille avec les partenaires que sont le Parc naturel, les services de l'état et les communes qui formeront désormais le « nouveau » Parc.

Quant aux changements promis par la réforme territoriale ils se profilent à l'horizon 2013 et modifieront considérablement la donne.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure que les données nous parviendront.

En ce qui concerne le calendrier des manifestations qui vous est proposé, il est une fois encore bien fourni et le foyer rural et la Mairie vous attendent nombreux pour y participer.

N'oubliez pas notre site internet, il est régulièrement réactualisé et comporte des rubriques facilitant, entre autres, les démarches administratives.

Et il est également la fenêtre ouverte sur nos voisins proches, communes voisines etc.. Les animations proposées par d'autres communes ou foyer ruraux proches sont intéressantes à plus d'un titre.

Le Maire
F.GOSSARE

Hiver rigoureux

L'hiver 2009 2010 aura été un hiver rigoureux avec plusieurs offensives de la neige qui n'étaient pas habituelles. Face à ces difficultés Pascal Bruneau a réussi à faire front et maintenu le village avec des conditions de circulation satisfaisantes. Pour cela il n'a pas ménagé sa peine ni ses horaires de travail. Par ces quelques lignes nous tenons à le remercier pour ce formidable travail accompli. Un chiffre : 1,6tonne de sel a été répandue sur la commune en privilégiant les endroits dangereux et sans excès pour limiter l'impact sur l'environnement. L'entraide intercommunale a aussi été un facteur de réussite via le prêt d'une « lame » par St Lambert. Merci à M LEMATEYER Maire de St Lambert, ainsi qu'à Fabrice pour l'assistance technique.



Fermeture Mairie.
La Mairie sera fermée du 1^{er} au 5 mars inclus.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

URBANISME

Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Le **27 juillet 2009** le conseil municipal a décidé par délibération de la mise en révision du POS (Plan d'Occupation des sols) de la commune et de **l'élaboration du PLU** (Plan Local d'Urbanisme).

Une consultation pour l'attribution de la **mission d'élaboration technique du PLU** a été lancée.
A l'issue de cette consultation le marché a été attribué au **GROUPE SYNTHÈSE -94110 ARCUEIL**.

Le service urbanisme du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse a participé à l'analyse des offres reçues et accompagnera la commune tout au long de la procédure.

Un **calendrier prévisionnel** consignant toutes les étapes de l'élaboration du PLU a été arrêté par le bureau d'études SYNTHÈSE et la commission PLU de la commune.

* Février 2010 :	Réception du PAC (Porté à connaissance du Préfet
* Mars à mai 2010 :	Elaboration du diagnostic de la commune
* Juin 2010 :	Exposition de concertation et organisation d'une réunion PPA (Personnes Publiques Associées)
* Juin-Juillet 2010 :	Rédaction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
* Septembre 2010 :	Débat du PADD
* Septembre 2010 à janvier 2011 :	Elaboration des pièces du PLU (Plan Local d'Urbanisme) (zonage, règlement, 2 ^{ème} partie du rapport de présentation)
* Novembre 2010 :	Réunion des PPA
* Décembre 2010 :	2 ^{ème} phase de concertation
* 1 ^{er} trimestre 2011 :	Arrêt du PLU
* Fin du 1 ^{er} semestre 2011 :	Enquête publique du PLU
* Septembre 2011 :	Approbation du PLU

Dans le cadre de la concertation obligatoire **un registre** sera mis à la **disposition des habitants** en mairie à partir du **08 mars 2010**.

Ce registre est destiné à recevoir **les questions et propositions** des habitants concernant l'élaboration du PLU.

Le bureau d'études SYNTHÈSE et les conseillers municipaux membres de la commission PLU de la commune (le maire Mme GOSSARE, l'adjoint délégué à l'urbanisme Mme LE DAVAY, les conseillers municipaux Mme KUCHLY, Mrs CHARON et MARCHAND) s'engagent à prendre en compte les remarques figurant dans ce registre et à y répondre notamment lors des expositions publiques de concertation.

Il est utile de rappeler qu'une enquête publique aura lieu à la fin du 1^{er} semestre 2011, à l'issue de cette enquête, le rapport du Commissaire Enquêteur sera soumis au Conseil Municipal.

Assainissement

Les travaux de raccordement, pour la partie intercommunale (rue St Laurent, rue des Grands Prés), des habitants adhérents de la DIG commenceront début mars. Ils seront effectués par l'entreprise VAME TP. Chaque riverain concerné recevra un courrier.

Les travaux sur les antennes communales devraient démarrer au mois de Mai.



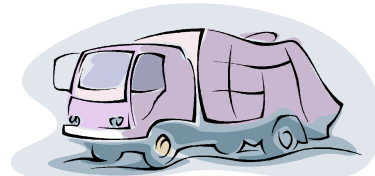
communales devraient démarrer au mois de Mai.

SIEED (Syndicat Intercommunal pour l'Enlèvement et l'Élimination des Déchets)

Ramassage des encombrants 2010 jeudi 8 avril mardi 7 septembre.

Rappel : les gravats ne doivent pas être mis aux encombrants mais portés en déchetterie.

Ramassage des déchets verts 2010: du lundi 5 avril au lundi 13 décembre inclus.



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »



Manifestations fin de l'année 2009

Repas de l'amitié

Le dimanche 6 décembre 2009 le restaurant « Les Templiers » à Elancourt recevait les convives du traditionnel repas de l'amitié. Accueilli chaleureusement par Jean Luc et Annie Madec, les maitres des lieux, chacun a pu apprécier la qualité des mets qui étaient servis. Gastronomie et bonne humeur étaient les maitres mots de cette journée.



Noël des enfants

Le samedi 12 décembre les petits Ferréoliens avaient rendez-vous à la salle communale pour le spectacle de Noël. Comme à l'accoutumée Hervalina et Philippe Vyskoc avaient joliment décoré la salle pour nous transporter dans la jungle, sur la mer sur les cimes des montagnes. Un spectacle très réussi apprécié de tous avec une participation active des enfants. Ensuite ce fut l'arrivée du Père Noël avec sa hotte chargée de cadeaux pour le plaisir de tous. C'est toujours un réel plaisir de voir l'émerveillement des enfants devant la magie de Noël.

Planning 2010.

Carnaval Chandeleur : samedi 27 mars : défilé dans les rues du Mesnil Sevin des petits et grands, qui n'auront pas manqué de se déguiser, suivi d'une dégustation de crêpes et gaufres.

Tournoi de pétanque du printemps : samedi 3 avril : premier rendez-vous de la saison pour les boulistes.

Chasse aux œufs : samedi 10 avril : après le succès de l'année passée les petits pourront se retrouver au verger des Cocagnes pour une nouvelle chasse aux œufs.

Repas villageois : dimanche 6 juin : journée de dégustation et de découverte des talents culinaires des Ferréoliens

fête de la musique : samedi 12 juin : Un programme musical varié, repas, feu d'artifice feront le cocktail de cette soirée.

Tournoi de pétanque, barbecue : samedi 3 juillet : n'oubliez pas ce rendez-vous de début d'été

Commission animation.

Soirée « sport détente » pour tous

Déjà proposée au printemps dernier la « soirée jeunes » avait été un succès. Cette année cette soirée est prévue le vendredi 18 juin entre 20h et 22h et sera ouverte à tous. Les sports proposés seront le baby foot, le tennis de table et les fléchettes. Retenez cette date et venez nombreux participer à ce tournoi doté de nombreux lots. Contact : JL JANNIN0627917895 Katia BELTOISE : 0686776959.

Rappel :

L'adhésion au foyer rural permet de participer aux activités proposées par d'autres foyers ruraux notamment celui de Dampierre.

Concert annuel.

Comme tous les ans, à l'initiative du conservatoire des métiers de la musique de Sèvres et de son directeur, un concert a lieu dans l'église. Cette année celui-ci aura lieu le lendemain de la fête de la musique, dimanche 13 juin.

Le thème proposé est le mythe d'Orphée qui nous réserve bien des surprises musicales. Ce concert, associé à la fête de la veille, fera de ce week-end un événement musical de qualité source de rassemblement pour tous les ferréoliens et autres amateurs de musique et de convivialité.

Salon du livre.

Du 8 au 10 avril 2010 se déroulera le 10^{ème} salon du livre au gymnase Fernand Léger à Chevreuse. Entrée libre le samedi 10 avril de 10h à 19h.

Manifestations au sein du Parc naturel de la haute vallée de chevreuse.

Festival « jazz à toute heure » du 11 mars au 12 avril.

Comme tous les ans, le festival JAZZ A TOUTE HEURE se déroule dans les communes volontaires et cette année vous sont de nouveau proposées des randonnées jazzy.

De nombreux concerts ont lieu dans diverses salles avec des spectacles spécialement dédiés aux enfants

Ce festival a fait ses preuves et réunit tous les ans des plateaux prestigieux, des spectateurs ravis de n'avoir pas à se déplacer à Paris pour créer des ambiances musicales chaudes pour la saison !

Réservations : jazzatouteheure.com

Balades

-Les trois guides du Parc organisent des sorties en direction des villages, d'un personnage historique ou d'un patrimoine naturel préservé

Stéphane Lorient, organise, lui des sorties sur le thème « histoire et botanique » intérêt garanti avec en plus la touche spécifique qu'il sait mettre dans ses interventions mêlant humour et savoir.

-Fête de la nature, dimanche 23 Mai

-Fête des fermes, dimanche 6 juin

Ces balades sont ouvertes à tous, par groupes selon des tarifs affichés sur le site du PNR.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet : « www.saint-forget.fr »

**La taille de restauration:
Une intervention d'hiver au pré verger des Cocagnes**

Le pré-verger des Cocagnes renferme plus de 30 pommiers et poiriers de plein-vent. Les variétés fruitières sont de grande qualité.

Une tentative d'identification indique la présence des variétés de pommes Reine des Reinettes, Belle Fleur Jaune, Belle de Boskoop, peut-être ReINETTE Clochard, et de la poire Curé. Bien d'autres variétés attendent leur nom. Ce sera pour la belle saison à venir.

Le gui annoncé dans le précédent Ferréolien ne put malheureusement être disponible pour le 31 décembre, La neige abondante ne nous avait pas permis de commencer les travaux d'entretien. Ces travaux ont donc été reportés au mois de janvier. Nous nous sommes retrouvés sur place de bonne heure, le mercredi 27 janvier, par un soleil éclatant et moins 7 ° vers 10h. Ce devait être le même beau temps qu'au matin d'Austerlitz et nous y vîmes un bon présage.

Notre objectif était de commencer les tailles de restauration des arbres de plein vent et de les débarrasser du gui qui les envahit. En quatre heures, à quatre, nous n'avons restauré que deux arbres tant il y a de travail à faire. Daniel Cholet nous a fait profiter de ses compétences et nous vous livrons ci après la substantifique moelle de ses conseils.



Voici les principes de base que nous avons donc suivi:

Tout d'abord nous avons observé la ramure dans son ensemble en vue de ré-équilibrer la puissance végétative de l'arbre avec les objectifs suivants :

- favoriser et donc conserver les pousses jeunes et les branches bien exposées à la lumière naturelle ;
- réduire le nombre des branches mal éclairées, étouffées sous les branches supérieures, orientées vers le centre de la ramure ou le sol.
- Eviter les sources de contamination par les nuisibles, les moisissures et virus
- limiter le phénomène d'alternance c'est à dire de production de fruits seulement une année sur deux.

C'est ainsi que la sève se concentrera dès le printemps sur les parties les plus prometteuses et que la mise à fruits se fera de façon plus régulière d'une année sur l'autre.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

En pratique, voici ce que nous avons fait :

- enlever toutes les branches mortes reconnaissables à l'absence de bourgeons aux extrémités des rameaux ou aux manques d'écorce ;
- couper les rejets de tiges qui se sont développés au pied de l'arbre ;
- couper les branches les plus basses, et orientées vers le sol ;
- couper à leur naissance les branches orientées vers le centre de la ramure ou en travers des autres branches à conserver, ceci afin de favoriser la lumière et la circulation de l'air au centre de la ramure ;
- enlever les branches et rameaux directement attachés aux branches porteuses ayant l'allure de fouillis, ou portant des galles, ou dont les bourgeons à fleurs sont portés par du vieux bois.
- Couper en aval du départ des pousses jeunes qui sont à conserver soigneusement;
- ne jamais couper les pointes des rameaux ayant deux à trois ans ;
- limiter le nombre de boutons à fleurs en coupant les rameaux porteurs de bourgeons à fleurs en trop grand nombre :

Explication : En effet, si dans l'année N il y a trop de fleurs, lors de la formation des pépins (dès la fin du stade de floraison dit F2 lorsque toutes les fleurs se sont ouvertes) ceux ci vont produire en trop grande quantité des hormones végétales appelées gibbérélines. Ces hormones seront véhiculées par la sève dans tout l'arbre. Dès le printemps de l'année N, si le nombre de fleurs (donc de fruits) est très élevé, elles vont limiter fortement le nombre de boutons à fleurs pour l'année suivante N+1, afin de permettre à l'arbre de se « reposer ». Ainsi il n'y aura que peu de fleurs en année N+1, et donc peu de fruits. C'est ce que l'on appelle l'alternance.

- **Et enfin, le nec plus ultra :**

les branches coupées sont rangées en tas à petite distance des arbres fruitiers afin de :

- ◇ favoriser l'installation d'insectes butineurs (autres que les abeilles), appelés apoïdes tels certaines abeilles solitaires *Andrena* et *Osmia* et certaines espèces de bourdons, qui vont tous favoriser la pollinisation. Ceci est particulièrement utile pour les variétés à floraison précoce, lorsque les abeilles hésitent encore à sortir de leurs ruches.
- ◇ héberger des insectes qui sont des prédateurs de ceux que l'on considère comme nuisibles quant à la production de fruits. Une méthode des plus naturelles qui permet de réduire l'emploi des pesticides.
- ◇ Installer ces tas de branches coupées à petite distance (de trente à quarante mètres) car l'efficacité de ces insectes se réduit lorsque l'éloignement de leur gîte augmente.



Samedi 6 mars 15 h salle des associations place du Mesnil Sevin à ST FORGET:

Conférence de Daniel CHOLET

Science et nature pour bien gérer le verger de St Forget:

-La taille selon la physiologie et la vigueur de l'arbre

-Les écosystèmes arbre- insectes-sol

Places limitées et inscription obligatoire à Daniel Chollet 06.13.28 81 81 journée / 01 46 31 27 46 soir 19 h 22 h

ou: E Mail: pomchol@hotmail.com

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »